

de cette Chambre. Mais, bien qu'il puisse devenir l'agent du gouvernement canadien à Londres, je n'aurais pas pensé qu'il pût être le collègue des membres du cabinet actuel et de leur chef. Voici, en effet, ce qu'il écrivait, pas plus tard qu'au mois de septembre 1875 :

“ J'appartiens toujours à cette fraction du parti soi-disant conservateur qui a adhéré avec regret à la condamnation passée par le pays sur l'ancienne administration, et je ne saurais blâmer ceux des membres de notre parti qui ont cru devoir appuyer les efforts tentés par monsieur Mackenzie pour administrer la chose publique, ce qu'il aurait été totalement incapable de faire s'il n'avait eu à compter que sur le seul concours de ses amis politiques immédiats. Les exigences de la situation amènent une scission dans l'ancien parti, et, si j'eus été membre du parlement, monsieur Mackenzie aurait eu de moi tout l'appui dont il avait besoin. Ces exigences n'existent plus ; dorénavant, l'administration doit être jugée sur ses mérites, et non pas appuyée à la faveur de la crainte que sa retraite récompenserait sir John A. Macdonald au pouvoir. Quant à cette dernière éventualité, je suis convaincu que, nonobstant les services éminents et reconnus rendus par ce monsieur, il est impossible d'ignorer les circonstances qui ont amené sa défaite. Je suis d'avis que son élection comme chef régulier de l'opposition en parlement est une grave erreur qui tend à perpétuer la scission et qui devra, en fin de compte, amener la formation de nouvelles démarcations ou l'adhésion finale de plusieurs de nos amis au parti soi-disant libéral.”

Les hommes peuvent modifier leurs opinions ; les idées sur les mesures et la politique peuvent varier ; sous la double influence du raisonnement et de la discussion, une lumière nouvelle peut se faire sur les questions d'opportunité ; mais sur une question de cette nature, qui avait été débattue pendant longtemps—question morale et non pas politique—l'opinion exprimée délibérément, dans un langage auquel sa fermeté donne encore plus de poids, est irrévocable. Il semblait donc tout à fait impossible que celui qui exprimait cette opinion pût devenir le collègue du chef du gouvernement actuel.

Sans doute, s'il n'a pu partager avec lui la direction de l'administration, il peut servir sous lui sans trop blesser les convenances ; ne pouvant pas être principal, il peut être agent ou représentant. Mais peut-être que, dans l'accomplissement de sa mission d'agent chargé d'obtenir le concours du gouvernement impérial pour la construction du chemin de fer du Pacifique, sera-t-il passablement embarrassé—sans être lié d'une manière absolue—par l'opinion qu'il a publiquement exprimée

sur ce sujet. Pour trouver cette opinion, il n'est pas nécessaire de sortir des limites de la lettre que je viens de citer. Voici :

“ Je partage entièrement les idées énoncées par monsieur Blake, avant son entrée au ministère, sur le chemin de fer du Pacifique et sur nos relations avec la Grande-Bretagne ; et, si je pouvais raisonnablement espérer que son opinion serait mise en pratique par ses collègues, je les suivrais sur ce terrain. Je regarde comme tout à fait monstrueuse la proposition d'arrêter la prospérité des quatre millions d'habitants qui se trouvent à l'est du lac Supérieur et de mettre en péril leur indépendance politique pour l'amour de la population clairsemée qui habite les côtes du Pacifique. Ceux qui observent la condition du pays ne peuvent douter qu'il est de la dernière importance que le Canada offre, sous le rapport de ses obligations publiques, un contraste frappant avec les Etats-Unis. Le bon marché est la compensation que nous sommes en mesure d'offrir à l'émigrant contre le climat plus tempéré du sud. Une taxation élevée, sous la forme d'impôts de douanes, en assimilant notre condition à celle de nos voisins, devra exaspérer nos co-sujets de la Grande-Bretagne et affaiblir ainsi, par une double action, les liens qui nous unissent à la mère-patrie et les avantages que nous offrons pour maintenir notre système de gouvernement à l'encontre de celui des Etats-Unis. Je pense que les neuf-dixièmes de la population du Canada sont convaincus que la construction du chemin de fer du Pacifique est, et sera encore d'ici à un très-grand nombre d'années, tout à fait inutile ; ils savent que les frais en seraient prodigieusement énormes, et personne de ceux qui sont capables de gouverner le pays ne peut ignorer les conséquences fatales qui suivraient une pareille dépense. La seule ligne de conduite franche et honnête qu'il y aurait à suivre serait de dire à la Colombie britannique que l'engagement intervenu était imprévoyant et son exécution impossible ; d'offrir pour son abandon des équivalents raisonnables, et, s'ils n'étaient pas acceptés, de lui signifier notre acquiescement à son retrait de la Confédération. Elle ne peut se plaindre que son annexion lui ait été préjudiciable jusqu'ici ; elle continuerait à former partie de l'empire et resterait sujette de la Reine. Je ne crois pas que, parmi les membres d'un même empire, la foi publique puisse être interprétée comme imposant au plus fort des sacrifices exagérés pour le plus faible, lors même que les sacrifices ne les entraîneraient pas tous deux dans une ruine commune. Suivant moi, la foi publique est engagée d'une manière beaucoup plus sacrée au créancier public, et il est certain qu'une énorme augmentation de dettes accompagnées de taxes extrêmement lourdes l'ébranlerait très sérieusement.”

Il y a dans la lettre d'autres passages également importants et instructifs ; mais il est évident que les paroles que je viens de citer l'embarrasseront dans l'exercice de ses fonctions.

Maintenant, je tiens à dire que, dans cette affaire, nous nous exposons à prendre l'ombre pour la réalité. La proposition